

2010/2568 - Dénomination d'une voie nouvelle à Lyon 2e (La Confluence) : "allée Paul SCHERRER".
(Direction Déplacements Urbains) (BMO du 14/06/2010, p. 1413)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Il s'agit, Monsieur le Maire, de donner le nom de Paul Scherrer à une allée nouvelle de la Confluence.

Je rappelle que Paul Scherrer est bien connu, notamment à Lyon, pour avoir présidé plusieurs Comités d'Intérêts Locaux, pour avoir créé et présidé l'Union des Comités d'Intérêts Locaux et d'Urbanisme de l'Agglomération, pour avoir fondé l'Association Lyon Métro et pour avoir fait de nombreuses conférences et de nombreux articles sur des questions d'urbanisme, de transport en commun, d'aménagement du territoire et de sauvegarde du patrimoine.

Donc, il est juste que nous lui rendions hommage, en donnant le nom d'une allée de la Confluence.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, voilà un rapport qui tombe bien, puisque nous fêtons ici même, samedi, le cinquantenaire de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux (UCIL), pionnier de la démocratie participative non institutionnalisée.

Par cette délibération, vous nous proposez donc d'honorer la mémoire de celui qui en a été un des fondateurs et qui en a assuré la présidence pendant près de 40 ans.

Deux remarques cependant :

La première directement liée : cette allée Paul Scherrer se trouvera à la Confluence dans un quartier où vous avez choisi de ne pas mettre de métro, choix étonnant puisque M. Scherrer était également, comme vous venez de le dire, le fondateur de l'Association Lyon-Métro !

La deuxième remarque concerne un autre arrondissement qui vous est cher, me semble t-il, Monsieur le Maire, et une femme que vous connaissiez bien. Il y a 2 ans, après 7 ans de demandes récurrentes, nous honorions enfin l'ancien Maire du 9^e, Mme Michèle Mollard, en décidant que le parc de la rue Cottin, fraîchement inauguré, porterait le nom de Parc Michèle Mollard. Deux ans se sont écoulés et à ce jour, malgré mes interventions répétées, aucune inauguration officielle en présence notamment de la famille de Mme Mollard n'a eu lieu. Je m'adresse donc à vous, Monsieur le Maire, vous qui l'avez bien connue et sans doute même appréciée, pour qu'une date soit enfin fixée et la plaque apposée. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)